



# GROUPE SOCODA REJOINT LE CLUB « PLANETE GAGNANTE »



GROUPE SOCODA, 1er réseau français de distributeurs indépendants pour le Bâtiment et l'Industrie, entre dans le Club très exigeant « Planète Gagnante » animé par l'ADEME. Cette admission est la reconnaissance de l'engagement et de l'action de GROUPE SOCODA pour le Développement Durable.

Lorsqu'en Mai 2004, Philippe de Beco, Président du Directoire de GROUPE SOCODA, lança son projet « Stratégie 2010 », peu de réflexions et enquêtes sur le Développement Durable étaient disponibles. Malgré tout, un programme ambitieux axé sur l'Emploi Solidaire et l'intégration des jeunes Français issus de la diversité et/ou des quartiers sensibles au sein des points de vente des adhérents du réseau a été mis sur pied.

En cinq ans et sous l'actuelle responsabilité de Michel Nicolas, Directeur du Développement Durable au sein de GROUPE SOCODA, plusieurs chantiers ont été lancés afin de démultiplier les actions et dépasser le simple cadre social. Ces initiatives concernent l'aspect économique de la démarche et, aujourd'hui, la problématique nouvelle de l'Environnement appliquée aux exigences de la distribution Bâtiment et Industrie.

La pertinence des actions de GROUPE SOCODA est récompensée par l'entrée de GROUPE SOCODA dans le Club « Planète Gagnante » animé par l'ADEME. Principal opérateur de la mutation environnementale, l'ADEME, joue un rôle pionnier dans le développement et la mise en œuvre des politiques publiques environnementales. C'est dans ce nouveau contexte de mise en application du Grenelle de l'Environnement que le Club « Planète Gagnante » a vu le jour afin de répondre aux attentes de ses membres, entreprises et collectivités, ayant des pratiques environnementales exemplaires et acteurs majeurs en termes d'information et de sensibilisation de leurs publics.



Dans le cadre de sa démarche en faveur du Développement Durable qui englobe les actions consacrées aux emplois solidaires et au maillage territorial de son réseau, GROUPE SOCODA est partenaire fondateur avec l'Oréal de la Maud Fontenoy Fondation. Célèbre navigatrice, Maud Fontenoy a décidé de se battre pour la sauvegarde des océans. Elle est aujourd'hui Vice-Présidente du Conservatoire National du Littoral.

GROUPE SOCODA 60, rue d'Hauteville 75483 Paris Cedex 10 Tél. : (33) 01 44 83 67 89 Fax : (33) 01 44 83 67 87 www.socoda.com



Pour Michel Nicolas, « cette admission constitue, certes, la récompense de tout ce qu'a déjà fait GROUPE SOCODA au profit du développement durable, mais aussi et surtout un encouragement à aller plus vite, plus fort et plus loin dans son engagement ».

### Le Développement Durable de GROUPE SOCODA, des actions en trois volets

Les actions de GROUPE SOCODA pour le Développement Durable se déclinent en trois volets : social, économique et environnemental.

#### Le volet social

Premier volet de GROUPE SOCODA, ce volet s'appuie sur la notion d'emploi solidaire résumé dans l'ouvrage « Equité et Diversité » co-écrit par Philippe de Beco. Ce livre souligne que le recrutement dans la diversité transforme « des hommes qui n'ont rien à perdre et qui mettent le feu aux voitures, en hommes qui ont quelque chose à perdre puisqu'ils ont une voiture ». De plus, recruter des personnes issues de la diversité conduit les entreprises à posséder une force de vente qui est le « miroir » de leur clientèle. Aujourd'hui, GROUPE SOCODA a recruté plusieurs centaines de personnes provenant de la diversité. Le volet social de GROUPE SOCODA c'est aussi faciliter l'accès à la formation du personnel de petites entreprises et aider ses adhérents aux évolutions de la loi handicap de 2005.

## Le volet économique

Le second volet consiste à promouvoir auprès des pouvoirs publics l'idée que les entreprises qui font un effort pour la diversité soient valorisées et avantagées pour l'accès aux subventions ou aux marchés publics. Ce volet à aussi pour vocation de mettre en avant la politique volontariste et déterminée de GROUPE SOCODA sur la nouvelle réglementation Reach pour l'accès aux marchés publics.

#### Le volet environnemental

D'autre part, en réponse aux nouvelles directives gouvernementales, ce volet concerne les partenariats pour le recyclage de produits collectés chez les adhérents avec Corépile depuis avril 2008 pour la collecte des piles et batteries usagées, avec Récylum depuis mai 2009 pour la collecte des sources lumineuses (ampoules, néons ...) et avec Chimirec depuis juin 2009 pour la collecte des déchets industriels (peintures, vernis, outils souillés ...). Les applications de cet engagement se concrétisent dans les points de vente du Réseau SOCODA au travers de divers supports comme des brochures spécialisées par thème et mises à la disposition des clients.

Précurseur de la démarche environnementale appliquée aux entreprises, GROUPE SOCODA vient d'adhérer à l'éco organisme Eco-Folio pour la prise en charge de la collecte et le recyclage des documents de promotion commerciale émis par le groupement.

Enfin, à l'initiative de Michel Nicolas le département du Développement Durable de GROUPE SOCODA lance une grande enquête auprès des fournisseurs référencés pour s'assurer que les produits vendus par le Réseau SOCODA sont bien en règle avec Reach, réglementation européenne sur les substances chimiques.

Initiateur et acteur majeur des actions sociales, économiques et environnementales développées pour le compte de ses adhérents, GROUPE SOCODA voit ses efforts récompensés par l'ADEME avec son entrée dans le Club très exigeant « Planète Gagnante » composé de sociétés exemplaires œuvrant sans relâche pour le Développement Durable.

Dans le cadre des actions destinées à soutenir les initiatives en relation avec l'environnement, rappelons que GROUPE SOCODA est partenaire fondateur de la Maud Fontenoy Fondation pour la sensibilisation du grand public à la transmission des valeurs aux plus jeunes sur la protection de la planète.